

**COMMUNE
DE MONTÉLIER**
Département de la Drôme
Canton de Valence II

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB_2024_09

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 mars, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/03/2024

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BRUNET, CALLEJA, ESTEVES, GREGOIRE, GUILHOT, HERVIOU, JULIEN, LAURENT, VARACCA, VIOSSAT, MMES BLANC C., BLANC M. Françoise, MAIRE, PACHOUD, PERROT, RACHON,

Excusées ayant donné pouvoir : MMES COUTURIER (pouvoir à M. VALLON), GLAZKOFF (pouvoir à M. VARACCA), LAURENCO (pouvoir à Mme BLANC C.),

Excusés : MM. BOINOT, DELOLY, et MMES NAZZI, ORAND, RIVATON, TANIOS

Secrétaire de séance : M ESTEVES

Objet : Approbation des comptes administratifs 2023 du budget principal et du budget de l'OAP : élection du président de l'assemblée

Domaine d'intervention : 7.1- Finances locales – Décisions budgétaires

Le maire expose à l'assemblée que, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal élit son président dans les séances où le compte administratif du maire est débattu. Il est rappelé que le maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Le maire propose au conseil municipal d'élire M. Henri VARACCA, 1^{ER} adjoint, afin de présider le conseil municipal pour les délibérations portant débat et vote des comptes administratifs des différents budgets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- élit M. Henri VARACCA, 1^{ER} adjoint, président de séance du conseil municipal pour les délibérations portant débat et vote des comptes administratifs des différents budgets,
- Autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 19/03/2024

Le Maire,



Bernard VALLON

